

Exemples d'embrochements végétalisés en milieu fluvial et en rivière

MELCC – 17 décembre 2020

Route 175 dans la réserve faunique des Laurentides :

[eco_ficheprojet_route-175-pdf.download \(ecogenie.ca\)](#)

Rivière du Cap-Rouge à proximité de la plage Jacques-Cartier :

[eco_ficheprojet_riviere-cap-rouge-pdf.download \(ecogenie.ca\)](#)

Parc des Haut-Fonds au fleuve à Saint-Augustin :

[eco_ficheprojet_parc-haut-fonds-pdf.download \(ecogenie.ca\)](#)

Archives du BAPE:

[DA14 \(gouv.qc.ca\)](#)

Réaménagement du ruisseau du Moulin et création d'un marais intertidal dans la Baie de Beauport :

http://ecogenie.ca/fr/realisations/transports/marais-intertidal-baie-de-beauport/eco_ficheprojet_marais-intertidal-baie-de-beauport-pdf.download

Note : après vérification, l'exemple de l'île-aux-Coudres comportait seulement des plantations en haut de talus et non à même l'embrochement.

En complément d'information des projets de stabilisation de rives à l'aide de techniques mixtes (embrochement et végétalisation) :

Les végétaux implantés sous la ligne des hautes eaux (LHE; ou la cote d'inondation de récurrence de 2 ans) dans un ouvrage rigide, tel qu'un embrochement, doivent préférablement être ancrés dans le talus plutôt que simplement inséré dans les interstices des pierres. Cela permet d'assurer un meilleur taux de survie des plants. En effet, à ce niveau, l'ouvrage de stabilisation est exposé régulièrement au marnage causé par les vagues, des marées et les variations de niveau d'eau générées par les précipitations et la fonte des neiges. Si les végétaux sont simplement insérés entre les pierres à travers un matériau granulaire de petit calibre comme de la terre ou du gravier, le matériel est rapidement lessivé et les racines sont alors exposées à nu. Les conditions environnementales (variations de température et d'humidité) ne sont plus adéquates pour permettre la survie des jeunes plants. La technique des plançons insérés directement dans le talus entre les rangées de pierres peut être utilisée sous la LHE. Les branches de végétaux (saule, cornouiller, peuplier, etc.) sont piquées directement dans le sol du talus lorsque les plants sont en dormance. Au printemps, ces branches prennent racine. Les plants sont alors en mesure de mieux résister aux conditions environnementales (écarts de température, de sécheresse, brassage, glace, etc.) et assurent ainsi une meilleure stabilité du talus.

Photos de la rivière cachée au km 69 de la route 175





